

Harmonisation des heures de visite dans les hôpitaux de la région

Rouyn-Noranda, le 14 février 2019 - Le président-directeur général du Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est heureux d'annoncer l'harmonisation des heures de visite dans les unités de courte durée* des hôpitaux et des centres multiservices de la région, et ce, à compter du 18 février 2019.

Suite à un recensement des meilleures pratiques dans les différentes installations de la région, il a été convenu d'harmoniser les heures de visite de 9 h à 21 h, 7 jours sur 7. « Il s'agit d'une amélioration importante du service autant pour les usagers hospitalisés et leurs visiteurs que pour les membres du personnel », mentionne Yves Desjardins, président-directeur général du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est important de préciser que les heures de visite pourraient être modifiées pour un usager en fonction de sa condition clinique.

En cohérence avec la vision de l'établissement de faciliter l'expérience usager avec les bonnes pratiques organisationnelles, le conseil d'administration a appuyé cette démarche et reconnaît que l'hospitalisation pour un usager est un événement majeur et que la présence de visiteurs aide à rendre le séjour plus agréable.

Il faut noter que certaines particularités s'appliquent, notamment aux soins intensifs et aux urgences. Dans ces unités, un maximum de deux visiteurs par usager sera permis à raison de 15 minutes par heure.

Afin d'assurer la sécurité et la quiétude des usagers, il est important de rappeler que les visiteurs ont la responsabilité de :

- Respecter les règles d'hygiène de base, particulièrement, en se lavant les mains.
- Éviter de visiter leurs proches s'ils présentent des symptômes reliés à une maladie contagieuse.
- Assurer la surveillance de tout visiteur âgé de 12 ans et moins qui les accompagne.
- Respecter les consignes du personnel qui doit prodiguer des soins.
- Respecter la quiétude et la tranquillité des usagers et des proches qui partagent des chambres.
- Ne pas prendre de photo ou de vidéo sans le consentement formel de toute personne qui y apparaît afin de respecter la confidentialité des usagers et les droits des intervenants.

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue profite de l'occasion pour remercier tous les membres du personnel qui contribuent à la réalisation de ce grand projet.

...2

* Unités de courte durée : unité mère-enfant, unité de santé mentale, pédiatrie, médecine-chirurgie, soins intensifs et urgence.

Par ailleurs, les visiteurs sont invités à contribuer positivement au séjour des usagers en participant activement aux soins de leur proche hospitalisé, notamment, en aidant celui-ci à marcher, à effectuer les soins d'hygiène, à veiller à l'alimentation et bien plus encore.

Toujours dans l'optique d'améliorer les soins et services aux usagers et parce que le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue reconnaît que la présence des proches diminue le stress, en plus d'améliorer les résultats de santé et l'expérience de l'utilisateur, une politique est actuellement en cours d'élaboration afin de développer l'approche partenaire de soins, approche déjà appliquée dans quelques CISSS et CIUSSS au Québec.

Source :

Karine Godin

*Agente de planification, programmation
et recherche – communications*

Pour entrevue :

1 833 230-9633

08_cisss@communications@ssss.gouv.qc.ca